

Étude de quelques termes « mis en circulation » par la télévision

Robert Dubuc

Volume 11, Number 2, juin 1966

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/010466ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/010466ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Dubuc, R. (1966). Étude de quelques termes « mis en circulation » par la télévision. *Meta*, 11(2), 63–65. <https://doi.org/10.7202/010466ar>

ÉTUDE DE QUELQUES TERMES
« MIS EN CIRCULATION » PAR LA TÉLÉVISION

Vers la fin du XIX^e siècle, des anticipateurs de génie ont prévu, de façon un peu fantaisiste, l'invention de la télévision.

Dans *La Journée d'un journaliste en 1989*, Jules Verne nous parle d'un téléphone spécial qui véhicule image et son: « Le téléphone complété par le téléphote, encore une conquête de notre époque. Si la transmission de la parole par les courants électriques est déjà fort ancienne, c'est d'hier seulement qu'on peut transmettre ainsi l'image. Précieuse découverte dont Francis Bennett ne fut pas le dernier à bénir l'invention lorsqu'il aperçut sa femme reproduite dans un miroir téléphotique malgré l'énorme distance qui l'en séparait.¹ »

À son tour, Albert Robida (1848-1926), dans son livre *Le XX^e Siècle*, avait eu avec son téléphonoscope une vision presque prophétique de notre télévision:

« Parmi les sublimes inventions dont le XX^e siècle s'honore, le téléphonoscope peut compter comme une des plus surprenantes.

« Avec le téléphonoscope l'on voit et l'on entend. La scène même avec son illumination, ses décors et ses acteurs, apparaît sur la grande plaque de cristal avec la netteté de la vision directe. On assiste donc réellement à la représentation avec les yeux et les oreilles. L'illusion est complète, absolue.² »

Pourtant ces illustres imaginatifs n'ont pas eu l'honneur de baptiser le miroir aux alouettes du XX^e siècle. Ni le téléphote de Jules Verne, ni le téléphonoscope de Robida n'ont survécu aux élucubrations de leurs créateurs. Le rêve s'est néanmoins réalisé. Et les savants techniciens qui lui ont donné forme l'ont aussi baptisé du nom de **télévision**. Les puristes ont tout de suite haussé les épaules devant cet hybride mi-grec, mi-latin qui, de fait, signifie « vision au loin » et non « transmission d'images à distance ». Mais avant que les puristes aient pu s'entendre sur un vocable approprié et mettre un terme à leurs palabres, **télévision** avait pris la route et se retrouvait sur toutes les lèvres, malgré son étymologie boiteuse.

Le mot **télévision** s'est révélé commode et sans prétention. Voilà qui n'a pas nui à sa propagation. Si commode soit-il, il ne faut pas s'en servir à mauvais escient. **Télévision** peut désigner correctement non seulement le procédé de transmission mais aussi le moyen de communication comme tel. On parle de la télévision de Radio-Canada, de la télévision canadienne. On dit aussi avec exactitude: « Nous avons la télévision chez nous depuis l'an dernier ». Par contre, **télévision**, désignant le poste récepteur de télévision, appartient plutôt à la langue familière. « J'ai une bonne télévision », dit-on couramment. En langage soigné, il vaudrait mieux dire: « J'ai un bon téléviseur/un bon récepteur/un bon poste

1. Citation de E. Lalou, *Regards neufs sur la télévision*. Paris, Éd. du Seuil, p. 8.

2. *Ibid.*, p. 8.

(de télévision) ». **Téléviseur** offre sur ses concurrents l'avantage du mot simple. C'est d'ailleurs la langue de la publicité qui l'a lancé en France. La publicité sent bien l'efficacité du mot simple. Revêtu du suffixe « eur » marquant l'instrument, ce mot est en bonne compagnie dans le vocabulaire français, et l'usage lui confèrera bien ses titres. « Pour le moment, **téléviseur** semble le plus usité en France par les fabricants et les marchands de ces appareils. Admettons-le.³ »

Malgré sa bonne fortune, **télévision** ne pouvait suffire à la tâche. Il a fallu lui adjoindre un verbe pour exprimer l'action de transmettre les images à distance. **Téléviser** venait naturellement. Vive donc téléviser !

« Il serait inconcevable de téléviser une scène sans une alternance de gros plans.⁴ »

Mais on est venu brouiller les pistes. Voilà que nous arrive, par tous les vents, **télédiffuser**, faux synonyme de **téléviser**. C'est sans doute l'analogie de cette forme avec **radiodiffuser** qui l'a fait se propager. Non pas que **télédiffuser** soit en lui-même un vocable inacceptable, mais son sens était déjà fixé avant la venue de la télévision, comme en fait foi la définition suivante: « **Télédiffusion** : Service de distribution à domicile d'un certain nombre de programmes radiodiffusés... cette distribution ayant lieu soit au moyen de câbles spéciaux (rediffusion), soit par l'intermédiaire de lignes téléphoniques (téléprogrammes)... chaque abonné disposant d'un sélecteur pour le choix de l'audition.⁵ »

Il serait donc abusif de donner à **télédiffuser**, verbe dérivé de **télédiffusion**, le sens de transmettre par télévision. Télédiffuser c'est transmettre un programme dans des conditions qui n'ont pas de leur nature nécessairement trait à la télévision. On peut télédiffuser une émission radiophonique, des enregistrements sur disques ou une émission de télévision. À confondre ces deux termes, on peut s'exposer à des contresens fâcheux.

Pour compléter la famille sémantique **télévision**, **téléviser**, il faut bien un adjectif. Le verbe **téléviser** a généreusement mis son participe passé à contribution : « Le reportage télévisé d'un match de hockey ». Mais le participe passé seul ne suffit pas à la tâche. Il désigne très bien certes ce qui est effectivement transmis au moyen de la télévision, mais il peut difficilement jouer, dans le cas qui nous occupe, le rôle d'adjectif de relation. Il a donc fallu créer **télévisuel** pour désigner ce qui est relatif ou qui appartient à la télévision. « Il s'agit de trouver la voie menant à l'expression spécifiquement télévisuelle qui ne soit ni du théâtre photographié ni du cinéma instantané.⁶ » — « Une alternance de gros plans... constitue des mots et des phrases dans le style télévisuel.⁷ »

On voit que, dans ces exemples, **télévisé** ne pourrait se substituer à **télévisuel**. Ce dernier d'ailleurs est de bonne frappe. Seul l'abus pourrait lui donner une teinte de prétention.

3. André Thérive, *Clinique du langage*. Paris, Stock, p. 95.

4. *Connaissance de la télévision*. Éd. du Tambourinaire, p. 108.

5. Jean Brun, *Dictionnaire de la radio*. Paris, Albin Michel, p. 481.

6. *Cahiers d'étude de la radio-télévision*, n° 14, p. 156.

7. *Connaissance de la télévision*, p. 108.

La vue de cette vigoureuse lignée de dérivés rassure sur les possibilités de dérivation du français moderne. Si le français ne forme pas ses dérivés avec la même désinvolture que l'anglais, il conserve à cet égard assez de souplesse pour subvenir aux besoins de l'expression.

ROBERT DUBUC
Montréal

-
1. Académie canadienne-française, *Bulletin de linguistique*, n° 23.
 2. Brest, *Nouvelles littéraires*, 9-1-58.
 3. *Télémagazine*, n° 110, 1957.